

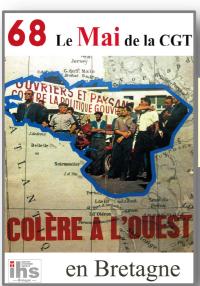
# Compte rendu du Conseil d'Administration de Pinstitut

## Notre Conseil d'Administration s'est tenu le 11 juin 2018 à LORIENT

**Participation**: Alain BERGEOT, Jacques COLIN, Bernard CREUZER, Joël HEDDE, Jean Michel PASTUREAU, Colette PERRODO, Anne Marie QUESSEVEUR, Alain QUESSEVEUR, Pierre RIMASSON, Guy RIVIERE, Robert SANQUER,

**Excusés :** Michel COZ, Hervé LE BARS, Anne PASTU-REAU.

Absents: Jean Yves MASSON





La publication régionale IHS « 68, Le Mai de la CGT » est disponible dans les Unions Départementales au prix de 5 euros.

Membres du CA de IHSE BERGEOT Alei		
-91 71316	3	DP
COLIN Jacques		56
COZ Michel		35
CREUZER Bernard		29
HEDDE Joël		22
LE BARS Henré	2	29
IMASSON Jean V	2	
PASTUREAU Anne	3	5
PASTUREAU Jean Michel	56	
PERRODO Colette	56	$\neg$
QUESSEVEUR Alain	56	
QUESSEVEL BALAIN	29	4
QUESSEVEUR Anne Marie	29	-
- GOIN Plarra		
	22	
SANQUER Robert	29	
3.	5	

Le CA a tout d'abord validé la cooptation d'Alain BERGEOT, adhérent sur le 56 et membre du CA l'IHS de la FAPT au CA de l'IHS CGT Bretagne.

Jacques COLIN, Président de l'IHS CGT Bretagne, a ensuite fait un compte rendu de l'AG nationale et des journées d'étude des IHS fédéraux et territoriaux auxquels il a participé.

Dès que nous disposerons des documents relatifs à ces deux initiatives, ils seront portés à la connaissance des membres du CA.

#### Rappel de l'ordre du jour :

- Compte rendu de l'AG de l'IHS national du 17 mai et des journées nationales d'étude des instituts du 28 au 30 mai.
- Mise en œuvre des orientations validées par l'AG de St Brieuc.
- Point sur le renouvellement des adhérents à l'IHS.
- Premier bilan des initiatives sur les 50 ans de 1968.
- Questions diverses.

Suite au compte rendu, une discussion s'est instaurée sur des points qui ont fait l'objet de conférence et de débat au cours des journées d'études nationales :

- le militantisme d'hier et d'aujourd'hui,
- les archives numériques,
- nos rapports avec les universitaires.

**Sur le premier point,** il est convenu de donner un prolongement au sujet par des initiatives en région en lien avec les organisations CGT, sur la base des documents et des propositions que le CA de l'IHS national communiquera.

Concernant le deuxième point, les archives numériques, il s'agit d'une préoccupation importante qui nécessitent des dispositions en direction des organisations CGT qui en l'absence d'orientations et d'une cohérence nationale sont livrées à elles-mêmes.

Il y a donc urgence pour que la Confédération, en lien avec l'IHS, détermine (au même titre que le plan de classement des archives de la CGT) une méthode, un plan, des suggestions, en tenant compte de la loi sur la RGPP.

Le CA retient la proposition d'une rencontre avec des organisations CGT (UD, UL, Syndicats) sur le sujet. Il est suggéré d'en discuter avec le CRB pour une prise en compte au niveau du programme régional de la formation syndicale.

Au cours de cette discussion sur ce point, la CA est revenu sur le travail permanent sur la gestion de nos archives.

Il est proposé de réaliser un premier inventaire des fonds d'archives existants (papiers et numériques) afin de s'inscrire dans une démarche de l'IHS national qui, sur la base d'un portail national (site internet) permettra des connexions avec l'IHS national, les IHS fédéraux et territoriaux.

Robert SANQUER fait état des dispositions en cours de l'IHS des cheminots sur le sujet avec une réunion nationale le 21 juin.

**S'agissant du troisième point**, si des contacts et des collaborations se concrétisent aujourd'hui en région avec quelques universitaires, le CA de l'IHS CGT Bretagne retient l'organisation d'une rencontre régionale.

Afin de préparer celle-ci, il est proposé de déterminer pour le CA qui se tiendra en octobre un projet avec des propositions, et un recensement des universitaires.

### Situation des adhérents 2018

Colette PERRODO, trésorière de l'IHS, a fait le point :

Côtes d'Armor	4 adhésions	Finistère	93 adhésions
Ille et Vilaine	43 adhésions	Morbihan	14 adhésions

Des dispositions sont prises par les collectifs pour obtenir le renouvellement des adhésions et réaliser des adhésions en mettant à profit les rencontres avec les militantes et militants. Les congrès d'UL et d'UD constituent des moments importants pour mettre en évidence l'activité de l'IHS et son utilité.

Il en est de même concernant notre participation dans les stages de formation (accueil des nouveaux syndiqués, premier niveau) qu'il convient de faire prendre en compte par les UD et UL notamment, voir également avec le CRB.

Les publications et les expositions réalisées à l'occasion des 50 ans de 1968 constituent aussi des points d'appui.

**Sur 1968**, le tour de table a permis de faire un premier point sur les initiatives qui se sont tenues ou vont se tenir dans les prochains jours.

Il conviendra au cours d'un CA du deuxième semestre de réaliser un bilan plus complet sur les 50 ans de 1968 qui d'ores et déjà a permis de compléter nos archives (documents divers, photos, témoignages).

## Prolongement de l'AG IHS CGT Bretagne du 26 avril 2018

Au cours du CA de ce jour, Alain QUESSEVEUR a remis un commentaire de membres du CA du Finistère concernant le compte rendu de l'AG CGT Bretagne.

Celui-ci est en page 4 du présent compte rendu.

## **Agenda**

Il est proposé de tenir :

- ⇒ Un CA en octobre décembre 2018
- ⇒ Un CA en février 2019
- ⇒ Et l'AG en Mars 2019.

Des dates seront proposées.

#### **Informations**

- Secteur des cheminots CGT de Bretagne : Robert SANQUER fait état du prolongement de l'exposition des Champs Libres à GUIPRY MESSAC (office du tourisme) le 22 juin 2018 et de la diffusion du film sur « La bataille du rail » le 27 juin.
- Jacques COLIN fait un compte rendu de l'initiative qui s'est tenue à la Maison du Peuple de St MALO le vendredi 1<sup>er</sup> juin à l'invitation de l'association des amis de la Maison du Peuple et qui a rassemblé une centaine de personne. Un spectacle très apprécié sur l'histoire de la Maison du Peuple.
- Alain QUESSEVEUR fait état de la fin des travaux de la maison du Peuple de MORLAIX et d'une inauguration qui pourrait se tenir à l'occasion des journées du patrimoine de septembre.
- D'autre part dans le cadre des journées d'études nationales, les responsables de l'IHS CGT de Seine Maritime ont proposé à l'IHS CGT Bretagne d'examiner une initiative commune sur un militant CGT des dockers du HAVRE Jules DURANT (un article lui a été consacré en dernière page de Ouest France du 11 juin 2018).
- Un dossier a été confié à Colette PERRODO afin de voir la faisabilité d'une initiative sur LO-RIENT avec les dockers.

# Commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée générale 2018 de l'IHS CGT Bretagne

En lisant dans le numéro 62 des Cahiers de l'IHS de Bretagne le compte rendu de l'assemblée générale du 26 avril 2018, à Saint-Brieuc, et particulièrement les paragraphes concernant l'éventuelle création d'un IHS du Finistère, les représentants du collectif finistérien ont été désolés d'apprendre que le débat consécutif à leur demande avait « agacé et perturbé » certains participants. Le compte rendu officiel ne donnant qu'un aperçu incomplet des échanges et par souci de franchise et d'honnêteté vis-àvis des adhérents, il semble nécessaire aux délégués finistériens de rappeler les positions des uns et des autres, y compris lors de la dernière AG, et d'apporter précisions et rectifications.

# Souhait d'un Institut IHS dans le Finistère : une demande et un refus depuis deux ans

La discussion aurait été moins longue, lors de la dernière assemblée, si des échanges avaient eu lieu entre les deux AG comme convenu en 2016 quand la question avait été posée. Mais cette décision n'a pas été suivie d'effet. Dommage, cela aurait permis au cours de ces deux ans de préciser divers points techniques du changement de structure (statuts, fonctionnement, finances), écartant erreurs d'interprétation, préjugés et inquiétudes non fondées, favorisant une réflexion puis une décision équitable parce qu'éclairée.

C'est le président de l'IHS de Bretagne qui a abordé à la dernière AG le souhait d'un IHS formulé par les Finistériens depuis 2016. Après un historique de l'IHSB, il a rappelé son opposition, soutenu par des secrétaires d'UD. Les délégués du Finistère ont répondu et les échanges ont continué entre partisans de la création d'un institut départemental pour le 29 et les opposants. Joël Hedde, ancien président de l'IHS national, Gilbert Garel, président actuel, et Thierry Gourlay, SG du CRB (comité régional Bretagne CGT), sont intervenus aussi dans la discussion.

# Un IHS dans le Finistère : conséquences espérées par certains, redoutées par d'autres

Il est assez facile de résumer les arguments des partisans d'un IHS finistérien qui sont toujours les mêmes depuis deux ans que la question est posée, conformément au texte « *Les principes de coopération* », adopté à l'unanimité des IHS réunis à Pleaux le 28 mai 2008, et à la pratique au niveau national.

Au moment de la mise en place des collectifs départementaux il y a huit ans, le Finistère comptait 31 adhérents; il en avait 110 fin 2017. On ne peut gérer et s'organiser de la même manière. Un IHS départemental permettrait une meilleure reconnaissance par les historiens et enseignants du Finistère, surtout de l'Université de Brest, et faciliterait l'obtention de subventions. Il améliorerait de façon substantielle l'organisation et l'efficacité du travail sur l'histoire sociale, car doté d'un CA et d'un bureau, favorisant donc un élargissement des militants. Il règlerait enfin la question des finances. Le collectif n'a aucune trésorerie. Pour les moindres détails (courrier, imprimés, buffet lors des réunions de tous les adhérents), il est nécessaire de faire une demande à l'UD ou à l'IHS Bretagne. Bien souvent l'avance voire la dépense est faite par un ou plusieurs camarades.

En revanche, les motifs opposés à cette demande sont parfois flous ou contradictoires, ne tenant aucun compte des intentions clairement affirmées par les Finistériens. Il est donc encore nécessaire d'argumenter. Les opposants craignent : la dissolution

de l'Institut régional à cause de la création d'un IHS 29 ; ou l'indépendance des Finistériens avec un IHS régional réduit à trois collectifs (22, 35, 56) ; ou l'obligation pour les autres collectifs de se transformer contre leur gré en instituts départementaux ; ou une perte de lien entre structures CGT et structures IHS (associatives).

Les principes de coopération et la pratique, confirmée par Joël Hedde et Gilbert Garel, prouvent que toutes ces craintes sont non fondées : l'IHS de Bretagne serait maintenu, les adhérents de l'IHS 29 resteraient membres de l'IHSB, les autres collectifs pourraient rester en l'état et les relations entre structures, s'enrichissant mutuellement, seraient les mêmes qu'aujourd'hui. Les instituts régionaux sont d'ailleurs incités par l'IHS national à faciliter la création d'instituts départementaux. Pourquoi ce qui fonctionne bien ailleurs serait impossible en Bretagne ?

#### La décision de créer un IHS 29

A plusieurs reprises, le président de l'IHS de Bretagne et le secrétaire du Comité Régional de Bretagne ont manifesté leur refus de la création d'un IHS dans le Finistère. Or, selon le texte national, rappelé à l'assemblée par le président de l'IHS national Gilbert Garel la décision de créer un IHS départemental appartient à l'UD concernée, dans notre cas l'UD 29. Lors de la dernière AG, la SG de l'UD du Finistère (ne cachant pas un certain désarroi face à ce dilemme) a dit que ni la CE ni elle-même n'étaient opposées à la création d'un IHS départemental, à condition que le CRB soit d'accord. Pourquoi, puisque la décision appartient seulement à l'UD ? Dans la CGT, les comités régionaux sont des structures de coordination, ils n'ont pas vocation à décider à la place des UD.

#### Conclusion

S'il n'y a pas d'obligation pour un collectif départemental IHS de se transformer en Institut départemental, il ne devrait pas y avoir d'empêchement, surtout si l'UD concernée n'y est pas opposée, et des structures non décisionnelles en la matière, comme l'IHS régional et le CRB, ne devraient pas outrepasser leur pouvoir et s'y opposer. On nous promet de poursuivre réflexion et discussion : jusqu'à quand ? Les représentants du Finistère, las de ces mesures dilatoires et procès d'intention, demandent seulement la prise en considération de leurs propos, le respect des principes de coopération régissant la vie des IHS et de la démocratie au sein de la CGT.

Louis Debarnot Joël Hedde Anne-Marie Quesseveur Alain Quesseveur Guy Rivière Robert Salaün